



Igicumbi – Voix des Rescapés du génocide contre les Tutsi, AISBL
Chaussée de Roodebeek 206
1200 Woluwe-Saint-Lambert
Bruxelles, Belgique
E-mail address : igicumbi21@protonmail.com

12 Mars, 2024

Lettre ouverte adressée au Président Paul Kagame par l'Association IGICUMBI – Voix des Rescapés du Génocide contre les Tutsi

Monsieur le Président de la République Rwandaise,

En cette période où nous nous préparons à commémorer pour la 30^{ème} fois les nôtres emportés par le Génocide contre les Tutsi, l'Association IGICUMBI – Voix des Rescapés du Génocide contre les Tutsi vous adresse cette lettre ouverte vous demandant de mettre fin et de prévenir les tueries et autres exactions de différentes sortes qui sont commises contre les Rescapés de cette tragédie. Elles sont le plus souvent commises peu avant ou pendant la période commémorative, et elles ont marqué sans exception ces 30 dernières années au point de devenir une culture, une habitude acceptée.

La plupart de ces tueries et de ces exactions ont été commises de la façon qui ne laisse aucun doute que leurs auteurs sont des agents des services de sécurité du pouvoir en place. Pour beaucoup d'autres, le fait que le pouvoir en place n'a rien fait pour les prévenir ou les juger, mais s'est plutôt livré à des persécutions des membres des familles des victimes ou de quiconque a osé exprimer une opinion à leur sujet, nous conduit à affirmer que ledit pouvoir en porte la responsabilité.

Monsieur le Président, nous vous demandons également de cesser de faire de la commémoration des nôtres l'occasion de vous livrer à la propagande politique du FPR et de persécuter les Rescapés que vous voulez persécuter. Quand vous ne vous livrez pas en personne à ces persécutions, elles sont exercées par les services de sécurité du pouvoir que vous détenez, et sous le couvert de la loi punissant les crimes liés au génocide.

Nous demandons aussi que cessent tous les agissements qui sont mis en œuvre pour nous empêcher de commémorer les nôtres perdus dans le Génocide contre les Tutsi ainsi que leur histoire et celle dudit génocide dans la dignité et la liberté appropriées. La commémoration devrait être pour nous une occasion de recueillement et d'hommages aux nôtres exterminés pendant le génocide, sans qu'aucune entrave, aucune obstruction nous soient imposées, sans que nous soient dictés la ligne et le contenu des témoignages à faire.

Nous exposerons toutes ces doléances dans les points suivants :

1) Ça fait déjà trente ans que la période de commémoration du Génocide contre les Tutsi ainsi que celle qui la précède de peu sont marquées par des assassinats qui ciblent de façon particulière les Rescapés du Génocide contre les Tutsi, surtout les plus distingués d'entre eux dans les divers secteurs de la vie : l'économie, l'éducation, l'art, etc. Ceci fait que pendant que nous commémorons ou nous préparons à commémorer les nôtres qui ont été emportés par le génocide, nous sommes plongés dans un surcroît de deuils de nos camarades rescapés qui sont tués par le pouvoir à la tête duquel vous êtes. La liste de ceux qui ont été ainsi assassinés ou portés disparus est trop longue pour être reprise ici. Pour votre rappel, nous donnons un petit échantillon de ceux qui ont été assassinés au cours de ces dix dernières années seulement :

- Gérard Niyomugabo Nyamahirwe (porté disparu depuis le 4 avril 2014)
- John Ndagijimana (assassiné le 4 juin 2014, corps trouvé avec des blessures sur la tête)
- Richard Mazimpaka (assassiné le 3 décembre 2014, assassinat maquillé en suicide)

- Assinapol Rwigara (assassiné le 4 février 2015, assassinat maquillé en accident de circulation, puis, par la suite, membres de famille soumis à de multiples persécutions, dommages et spoliations de toutes sortes, fille morte de façon inopinée)
 - Major Dieudonné Kayitare (enlevé, puis assassiné le 14 février 2015)
 - Dr. Emmanuel Gasakure (assassiné le 25 février 2015, tué par balle par les services de sécurité alors qu'il était en détention dans un cachot de la police)
 - Abbé Dominique Karekezi (assassiné le 10 août 2015)
-
- Dr. Naason Munyandamutsa (mort inopinée survenue le 11 mars 2016)
 - Abbé Augustin Musada (mort inopinée survenue le 31 mars 2016)
 - Gaspard Gasasira (mort inopinée survenue le 7 octobre 2016)
 - Jean de Dieu Mucyo (assassiné le 3 octobre 2016, assassinat maquillé en accident de chute sur des escaliers)
 - Vénuste Rwabukamba (assassiné le 10 octobre 2016, tué de plusieurs coups de revolver et retrouvé les bras ligotés par derrière mais assassinat maquillé en suicide)
 - Bertin Makusa (mort inopinée survenue le 3 novembre 2016)
 - Muyenzi Fidèle Thadée (porté disparu depuis le 26 octobre 2016)
-
- Christine Ilibagiza (assassinée par étranglement à la corde le 13 avril 2017)
-
- Commissaire en Chef de Police Hubert Gashagaza (assassiné par strangulation le 18 septembre 2018)
-
- Caporal Mwiseneza Jean-Paul (assassiné par décapitation le 10 juin 2019)
-
- Kizito Mihigo (assassiné dans un cachot de la police le 17 février 2020, assassinat maquillé en suicide)
 - Dr. Pierre Claver Kayumba (mort inopinée survenue le 23 novembre 2020)

- Innocent Bahati (porté disparu après enlèvement par les forces de sécurité le 7 février 2021)
- Georges Rutayisire (assassiné par strangulation le 10 février 2021)
- Jean de Dieu Twiringiyimana (assassiné en plein jour par des militaires par balle le 13 avril 2021)
- Innocente Mukamunana (sœur de Jean de Dieu Twiringiyimana, portée disparue depuis le 6 mai 2021)
- Cassien Ntamuhanga (porté disparu après enlèvement effectué le 23 mai 2021)

- Madeleine Mujawayezu (assassinée par strangulation le 30 mai 2023)
- Prudence Rutayisire Cyusa (assassiné le 11 avril 2023, assassinat maquillé en accident de circulation)
- Anne Uwamahoro Rwigara (fille de feu Assinapol Rwigara, mort inopinée survenue le 28 décembre 2023)

Toutes les personnes sur cette liste, de même que bien d'autres qui n'y figurent pas, ont été sauvagement assassinées de différentes manières incluant tuerie par balle, strangulation, coups de couteaux, empoisonnement, etc., ou sont portées disparues. Chaque fois que nous avons plaidé pour des enquêtes indépendantes, nous et/ou nos proches ainsi que les familles des victimes avons été soumis à divers types de persécutions et de terreur, et certains ont été spoliés de leurs biens ou ceux-ci ont été tout simplement détruits. Pour certains assassinats, les services de sécurité ont fabriqué des auteurs qu'ils se sont hâtés d'assassiner à leur tour soi-disant pour tentative d'évasion ou de résistance à l'arrestation, plutôt que de les mettre à la disposition de la justice afin qu'ils soient poursuivis pour les faits leur reprochés. À d'autres occasions, les services de sécurité ont prétendu que les tueurs présumés étaient encore sous le choc et ne pouvaient donc comparaître. Pourtant, des années et des années sont passées et ils n'ont jamais été poursuivis.

2) Les assassinats des nôtres ont toujours été accompagnés de beaucoup d'autres exactions de diverses sortes :

- a) Pendant la période de commémoration ou pré-commémorative, les Rescapés sont soumis à diverses brutalités, leur bétail est tué ou blessé à coups de machettes, leurs champs sont vandalisés, leurs domiciles sont envahis à coups de jet de pierres ou ils sont terrorisés de différentes autres manières. Le fait qu'aucune stratégie visant à mettre fin à ces violences n'a été mise en place et que, par voie conséquence, elles se répètent à chaque année depuis trente ans, nous conduit à affirmer que le pouvoir en place en est responsable ou, à tout le moins, en protège les auteurs.
- b) Plutôt que de rendre justice à ceux qui en ont besoin, les instances juridiques s'adonnent à la persécution des Rescapés, traînant certains d'entre eux devant des tribunaux avec de fausses accusations qui ne visent que la saisie de leurs biens, ou les soumettant à la torture dans leurs lieux de détention. Nous donnerons ici l'exemple de Mme Eugénie Nyirankundabanyanga qui a passé dix mois en prison suite à de fausses accusations d'avoir trempé dans le Génocide contre les Tutsi alors qu'elle en est elle-même survivante. Ces fausses accusations ont été fabriquées sur base d'une note de conclusion d'un procès qui n'a jamais eu lieu, laquelle note a été délivrée par les services de l'ancienne Commission Nationale de Lutte contre le Génocide. Cette persécution par l'instrument des instances juridiques n'avait de visée autre que de lui ravir sa propriété foncière.
- 3) C'est devenu pratique habituelle, s'exprimer librement au sujet du régime du FPR vaut à l'auteur d'être frappé d'accusations de crimes liés au génocide dont le négationnisme, la justification, la banalisation du génocide ou son idéologie. S'il est vrai que ces crimes existent et doivent être dénoncés et poursuivis partout où ils se manifestent, en période de commémoration ils sont abusivement utilisés comme outil de violence contre quiconque le régime veut persécuter et ou de divisions entre les Rescapés. IGICUMBI dénonce et continuera de dénoncer l'instrumentalisation du Génocide contre les Tutsi en vue de commettre des injustices à l'encontre des gens innocents.

Rappelons ici qu'il y a au moins trois de nos camarades Rescapés du Génocide contre les Tutsi qui croupissent en prison suite aux accusations de ces crimes liés au génocide : la négation, la banalisation, la justification et l'idéologie de génocide. La vraie raison de leurs ennuis n'est un secret pour personne, c'est qu'ils ont osé parler des crimes que le pouvoir en place ou l'ancienne armée du FPR ont commis contre leurs proches ou contre d'autres personnes, ou qu'ils ont dénoncé les déplorables conditions dans lesquelles les Rescapés vivent alors que la constitution rwandaise stipule bien que l'État a la responsabilité de veiller au « bien-être des nécessiteux rescapés du Génocide perpétré contre les Tutsi » (article 50 de la Constitution de la République Rwandaise). Il convient de noter ici qu'aucune compensation n'a été versée aux Rescapés pour le crime de génocide. Au contraire, quiconque pose la question de compensations est vite réduit au silence par coups de persécutions et de terreur. Ceux-là qui sont en prison sont détenus dans des conditions particulièrement inhumaines qui pourraient à tout moment occasionner leur mort. Il s'agit de Mr. Déogratias Mushayidi, Mme Yvonne Idamange Iryamugwiza et Mr. Aimable Karasira Uzaramba.

4) À chaque année, les Rescapés se voient prescrire un programme de commémoration qui fixe les heures, le thème ainsi que le plan et les lignes à suivre pour commémorer. Ils ne jouissent pas de la liberté de donner des témoignages basés sur l'histoire de ce qu'ils ont réellement traversé. Le plus souvent, quand les témoignages ne sont pas écrits, ou au moins vérifiés pour eux, ils sont augmentés de boniments qui louent le parti au pouvoir et son président. Le résultat est que la commémoration du génocide donne plutôt l'air de commémorer le parti au pouvoir, son armée et son président.

5) Pendant les cérémonies de commémoration, il arrive que le devant de la scène soit occupé par certains des auteurs mêmes du génocide, soi-disant pour qu'ils éclairent l'histoire car, justifie-t-on, ils sont les seuls à en détenir tous les secrets. Ce genre d'exercice ne fait qu'ajouter aux traumatismes des Rescapés les plus fragiles. Il y a aussi des génocidaires, dont certains ont d'ailleurs été jugés et reconnus coupables par des tribunaux habilités mais qui sont en toute liberté pour avoir pactisé avec le pouvoir du FPR dont ils sont devenus de fervents partisans, qui,

au cours des cérémonies de commémoration, sont aux premières loges des tribunes, placés bien confortablement à côté des différents officiels de haut rang du régime. Ceci aussi traumatisé davantage les Rescapés en plus de leur infliger un cynique soufflet, sans épargner ni les leurs en train d'être commémorés, ni l'acte commémoratif lui-même.

6) Les Rescapés du Génocide contre les Tutsi font face à de terribles divisions que le pouvoir du FPR a semées entre eux pour pouvoir mieux les soumettre à son autorité et ainsi les transformer en outils de leur propagande politique. Quand arrive la période de commémoration, plutôt que de se mettre ensemble pour se serrer les coudes et commémorer les leurs dans la dignité et le respect qu'ils méritent, ils se déchirent car ils sont contraints, sont persécutés pour qu'ils intègrent ou excluent qui le régime veut intégrer ou exclure.

Tous ces méfaits que nous avons présentés sont certains des problèmes cruciaux, aux lourdes et diverses conséquences sur nos vies de Rescapés du Génocide contre les Tutsi dont le pouvoir du FPR porte la responsabilité. Ils nous empêchent, en tant que Rescapés, de nous développer, de nous tirer des mauvaises conséquences du génocide. Ils nous empêchent de commémorer les nôtres les cœurs tranquilles. Ils nous plongent dans des divisions internes et nous dressent contre tous ceux que le pouvoir du FPR, caché sous les apparences trompeuses de vouloir protéger les nôtres et leur histoire, notre histoire, soumet à des persécutions de toutes sortes.

L'Association IGICUMBI l'a affirmé ce 17 février 2024, lors de sa plus récente commémoration des vies de nos camarades que le pouvoir du FPR a assassinés, et nous tenons à le répéter ici : les tragédies que le pouvoir du FPR nous impose continuent et aggravent les conséquences du génocide contre les Tutsi sur nous les survivants. Quand vous assassinez les plus éminents d'entre nous, ceux-là mêmes qui étaient les mieux outillés pour nous aider à nous tirer des contrecoups du génocide, vous prêtez main forte au projet qu'ont nourri les génocidaires contre nous. En effet, en 1994, nos bourreaux nous exterminaient en commençant par les plus distingués d'entre nous pour que même les rares qui échapperaient à cette extermination vivent et/ou meurent misérablement faute de soutien. Qui plus est, ces méfaits sont poussés à un tel degré de gravité

que nous pouvons affirmer haut et fort que mis à part les temps de guerres ou de crises majeures, jamais par le passé, sous aucun des régimes passés, nous n'avons jamais été soumis à des méfaits pareils.

C'est au nom de tout ce qui précède que nous demandons que tout ceci s'arrête, que nos droits fondamentaux comme êtres humains, comme citoyens, comme Rescapés du Génocide contre les Tutsi soient respectés comme il se doit. Nous demandons une fois de plus, comme nous l'avons fait à plusieurs reprises, que nos frères et sœurs Déogratias Mushayidi, Yvonne Idamange Iryamugwiza, Aimable Karasira Uzaramba qui sont emprisonnés sous de fausses accusations, dont des crimes liés au génocide et, comble de cynisme et de triste ironie, liés au même génocide dont ils sont eux-mêmes survivants, liés au même génocide qui les a amputés de beaucoup des leurs, nous demandons qu'ils soient libérés immédiatement et sans conditions.

Signé par :

Philippe Basabose

Dr. Philippe Basabose, Président

IGICUMBI – Voix des Rescapés du Génocide contre les Tutsi, AISBL

CPI :

- 1) Son Excellence António Guterres, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies
- 2) Son Excellence Alessandro Chiocchetti, Secrétaire Général de l'Union Européenne
- 3) Son Excellence Roberta Metsola, Présidente du Parlement Européen
- 4) Son Excellence Joseph Biden, Président des États-Unis d'Amérique
- 5) Très Honorable Mike Johnson, Président de la Chambre des Représentants des États-Unis d'Amérique
- 6) Très Honorable Penny Mordaunt, Lord Président du Conseil et Leader de la Chambre des Communes du Royaume Uni
- 7) Très Honorable Justin Trudeau, Premier Ministre du Canada
- 8) Son Excellence Emmanuel Macron, Président de la République Française
- 9) Très Honorable Alexander De Croo, Premier Ministre du Gouvernement Fédéral Belge
- 10) Très Honorable Olaf Scholz, Chancelier Allemand
- 11) Très Honorable Greg Fergus, Président de la Chambre des Communes, Canada
- 12) Son Excellence Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée Nationale Française
- 13) Très Honorable Martin Bosma, Président de la Chambre des Représentants Néerlandaise
- 14) Son Excellence Éric Nussbaumer, Président du Conseil National Suisse
- 15) Son Excellence Éliane Tillieux, Présidente de la Chambre des Représentants Belge

- 16) Très Honorable Patricia Scotland KC, Secrétaire Générale de la Commonwealth Human Rights Initiative
- 17) Honorable Anthony J. Blinken, Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique
- 18) Honorable Mélanie Joly, Ministre des Affaires Étrangères du Canada
- 19) Honorable Linda Thomas-Greenfield, Ambassadrice des États-Unis aux Nations Unies
- 20) Son Excellence Mohamed Ould Ghazouani, Président de l'Union Africaine
- 21) Son Excellence Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme
- 22) Son Excellence Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés
- 23) Mme Tirana Hassan, Directrice Exécutive par intérim de Human Rights Watch
- 24) Dr. Agnès Callamard, Secrétaire Générale d'Amnesty International
- 25) Honorable Lou Correa, Président de la Commission des Droits de l'Homme Tom Lantos
- 26) Honorable Peter M. Mathuki, Secrétaire Général de la Communauté d'Afrique de l'Est
- 27) Mme Alice Mogwe, Présidente de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme
- 28) Honorable Rémy Ngoy Lumbu, Président de la Commission Africaine des Droits des Peuples et des Droits de l'Homme